

Arrêté n° 2024-01 portant désignation des enseignants-chercheurs du jury de l'examen d'entrée au CRFPA session 2024

- Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L 613-1 et L 712-2,
Vu le décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat, notamment l'article 53
Vu les statuts de l'université CY Cergy Paris Université
Vu l'élection, en date du 18 janvier 2023 de Monsieur Laurent GATINEAU, aux fonctions de président de l'université CY Cergy Paris Université
Vu l'arrêté n°23-011 portant délégation de signature de Monsieur Laurent GATINEAU, président de l'université CY Cergy Paris Université, à Madame Nelly FERREIRA, doyenne de la faculté de droit

Le **PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CY Cergy Paris** **Université** **Arrête**

Article 1 : Conformément aux dispositions de l'article 53 du décret du 27 novembre 1991 susvisé, sont désignés membres du jury de l'examen d'entrée au CFRPA – session 2023 :

- **Les enseignants-chercheurs suivants** :

Présidente du jury : Madame Caroline PELLETIER, Professeur des universités

Membres titulaires :

Madame Caroline PELLETIER
Monsieur Vidal SERFATY

Professeur des universités
Maître de conférences

Membres suppléants :

Madame Isabelle MEYRAT
Monsieur Pierre BOURDON

Maître de conférences
Professeur des universités

Article 2 : La doyenne de la faculté de droit et le secrétariat général de CY Cergy Paris Université sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 30 avril 2024

Pour le Président de CY Cergy Paris Université et
par délégation,
La doyenne de la faculté de droit

Nelly FERREIRA



Nelly FERREIRA
Doyenne de la Faculté de Droit

CY Cergy Paris Université
Faculté de droit
33, boulevard du Port
95011 CERGY-PONTOISE